

Retranscription vidéo AWIPH

Des réponses personnalisées pour la formation et la vie active

Des réponses personnalisées pour la formation et la vie active

Moira a préparé sa rentrée universitaire avec les Cèdres

Daniela Benito Ulibarri : Les Cèdres sont hébergés à l'université de Mons et s'occupent depuis plus de 30 ans de l'accompagnement pédagogique des étudiants à besoins spécifiques (déficience sensorielle ou à mobilité réduite) qui désirent faire des études supérieures universitaires ou non-universitaires dans la région de Mons.

En ce qui concerne les étudiants à déficience sensorielle, nous leur proposons un accompagnement pédagogique sous forme de prise de notes aux cours où ils n'ont pas la possibilité de recevoir la même information que leurs congénères. Nous restructurons les notes que nous avons prises, nous leur fournissons sous forme informatique ou sous forme papier, suivant leurs désirs. Ils ont la possibilité de revenir travailler chez nous et de rediscuter des notes avec nous et de revoir certains points qu'ils n'auraient pas compris.

Pour les étudiants à mobilité réduite évidemment, c'est un peu différent. Le travail se fait surtout en amont : accessibilité aux locaux, contacts avec les professeurs pour voir si tel ou tel local ou laboratoire est accessible. Il y a beaucoup de travail en amont et ensuite, dès que l'étudiant a accès physiquement aux locaux de cours, en général tout se passe bien.

Moira Cione : Ils ont essayé d'arranger les horaires pour que j'aie toute une journée en amphithéâtre pour que je ne me déplace pas d'un bâtiment à l'autre. Parce que normalement on a atelier le matin et l'après midi cours théorique. Ici ils ont essayé de mettre tous les ateliers en une seule journée comme ça je n'ai pas beaucoup de déplacements à faire entre les cours.

Jihan a été formée par le Tilleul

Stéphanie Reggers : Le Tilleul est un centre de formation avec comme but la mise à l'emploi dans le milieu ordinaire. Pour ce faire, nous avons deux axes : la formation, l'apprentissage des bases puis le suivi et l'accompagnement dans l'emploi. Donc l'apprentissage est aussi un apprentissage à deux pôles. Il y a l'apprentissage des bases pratiques du métier qu'ils ont choisi et l'apprentissage de tout ce qui est « habiletés sociales » : comment est-ce que je me présente, passer un coup de fil, être régulier, être ponctuel...

Jihan Rahamatali : Au Tilleul, j'ai appris le monde du travail. J'ai fait un stage chez Exki à Belle-Ile. Et ils m'ont tellement bien aimée, qu'ils m'ont rappelée. J'ai fait un stage d'une semaine et après ils m'ont dit : « Voilà, tu es engagée pour six mois ».

Stéphanie Reggers : Aujourd'hui, Jihan a pu signer un contrat d'adaptation dans un centre Exki. On continue à la suivre tout en espérant qu'après son contrat d'adaptation, elle pourra être engagée dans un contrat ordinaire.

Jihan Rahamatali : Beaucoup de choses ont changé depuis que je travaille ; le respect de ma famille, avoir des amis... Avoir une vie plus simple !

Jean-Philippe est employé chez Big Mat

Yves Deflandre : On a contacté l'AWIPH car un ami qui travaillait là-bas nous avait parlé de la possibilité d'engager un travailleur en situation de handicap. On s'est dit : « Ca peut être intéressant pour l'entreprise mais c'est aussi un geste vis-à-vis des travailleurs ! ». On voulait le faire ; la preuve en est, c'est qu'il est toujours là après 20 ans.

Jean-Philippe Dawirs : Je me présente : Jean-Phillipe, j'ai 44 ans et ça fait plus de 20 ans que je travaille chez Big Mat à Baufays. Moi j'ai fait ces démarches pour pouvoir gagner ma vie et surtout avoir un travail très stable, comme ici, dans l'entreprise.

Bernard Rollin : Dans le cadre du suivi de Jean-Philippe, nous avons eu une période de deux ans en « contrat d'adaptation professionnelle ». Cette période nous a permis de rentrer en contact avec l'employeur, avec les collègues de la personne et de les sensibiliser aux difficultés que la personne rencontre.

Jean-Philippe Dawirs : Chacun a son propre rôle que ce soit au niveau du département en toiture, au niveau de la construction, au niveau de l'entretien du dépôt...

Yves Deflandre : Ca se passe très bien. Parfois il faut un peu recadrer le travail mais il est très apprécié de la clientèle, de ses collègues... Ca se passe bien.

Pierre travaille au Saupont

Christelle Collard : Le concept du travail adapté donc c'est offrir à toute personne un travail qui est adapté à leurs difficultés. C'est donc de trouver un travail qui corresponde à leurs compétences.

Pierre Lamotte : Je travaille ici depuis 9 ans. Je suis chargé d'alimenter toutes les chaînes qui sont ici, le long. Dès que je reçois un camion, c'est moi qui le contrôle, qui le stocke et qui le range. Ca me plaît énormément.

Christelle Collard : Quand on a un client qui nous demande de réaliser un certain travail, on essaie d'abord de le faire, de le mettre en 3 dimensions pour savoir si c'est à la portée de nos ouvriers. En travaillant, les gens se sentent utiles. Il y a une certaine utilité, une certaine reconnaissance.

Pierre Lamotte : Oui, je suis très fier. Parce que j'aime mon boulot, je participe à quelque chose. J'habite tout seul, comme ça je me débrouille tout seul, sans rendre de compte à personne.

Christelle Collard : Ils sont tout à fait autonomes au niveau financier. C'est une grande liberté, pour tout un chacun, de pouvoir se dire : « Moi je gagne mon argent et au départ de mon travail où je gagne de l'argent, je peux établir certains projets ».

Didier fait du volontariat avec Renforts

Tonia Therer : Le service Renforts est un service d'insertion sociale. Il permet à de jeunes adultes porteurs d'un handicap de s'insérer socialement à travers une activité de type « travail ». Nos jeunes vont travailler bénévolement dans le secteur associatif, en fonction de leurs compétences.

Didier Panzokou : On est au Château de Nettine. Moi, je viens deux fois par semaine. Des fois, on soigne les bêtes, des fois on ramasse les feuilles... Tous des travaux d'extérieurs.

Tonia Therer : Nous amenons un renfort en cuisine dans des écoles, dans l'entretien des espaces verts ; nous amenons un renfort également dans des crèches ; nous allons tamponner des titres services... Bref, une multitude d'activités en fonction du projet de chaque bénéficiaire !

D'autres solutions d'activités, de formation ou de travail ?

Parce que chacun est différent, l'AWIPH et ses partenaires vous aident à trouver des réponses personnalisées.

Prenez contact au 0800/16061 ou retrouvez le bureau de l'AWIPH le plus proche sur www.awiph.be.

L'AWIPH avec vous, selon vos besoins.